

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01391

Numéro SIREN : 848 406 534

Nom ou dénomination : ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014987

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 5.212.800 €

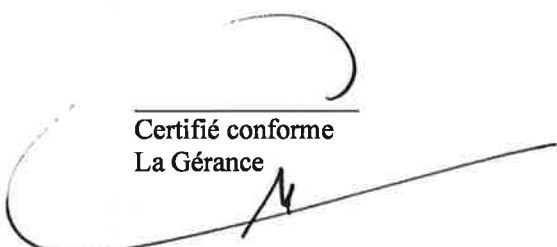
73, rue François Mermet

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

848 406 534 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the text 'Certifié conforme' and 'La Gérance'. The signature starts with a large loop on the left, crosses itself, and ends with a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	99 612	13 453	86 159	27 934	58 225 208.44
	Immobilisations en cours	74 683		74 683		74 683
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	5 658 891		5 658 891	5 569 806	89 085 1.60
	Créances rattachées à des participations	648 046		648 046	450 000	198 046 44.01
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000		10 000		10 000
Total II		6 491 233	13 453	6 477 780	6 047 740	430 040 7.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 930		1 930		1 930
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	240 053		240 053	16 907	223 146 NS
	Autres créances	37 512		37 512	9 869	27 643 280.10
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	547 717		547 717	11 414	536 303 NS
	Charges constatées d'avance (3)	2 557		2 557		2 557
	Total III	829 769		829 769	38 190	791 579 NS
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 321 002	13 453	7 307 549	6 085 930	1 221 619 20.07

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

570 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 346 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 346 500 16 980	5 212 800	133 700 16 980	2.56
	Réserves				
	Réserve légale	39 947		39 947	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	341 975		341 975	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	572 251	798 946	-226 696	-28.37
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 317 653	6 011 746	305 907	5.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	117 337	28 582	88 756	310.53
	Concours bancaires courants	655		655	
	Emprunts et dettes financières diverses	610 663		610 663	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 214	20 551	102 664	499.56
	Dettes fiscales et sociales	137 915	7 714	130 201	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	111	17 338	-17 226	-99.36
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	989 896	74 184	915 712	NS
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 307 549	6 085 930	1 221 619	20.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

921 096

55 601

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 11		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	677 857		677 857	14 090		663 768	NS
Chiffre d'affaires NET	677 857		677 857	14 090		663 768	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 333			5 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 031			2 031	
Autres produits			5			5	
Total des Produits d'exploitation (I)			685 227	14 090		671 137	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			163 587	20 813		142 775	685.99
Impôts, taxes et versements assimilés			10 599	622		9 977	NS
Salaires et traitements			332 874			332 874	
Charges sociales			133 703			133 703	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 617	836		11 781	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			12	0		12	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			653 391	22 271		631 120	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 835	-8 182		40 017	489.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	554 900	812 006	-257 106	-31.66
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	554 900	812 006	-257 106	-31.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 048	18	3 030	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 048	18	3 030	NS
2. Résultat financier (V-VI)	551 852	811 988	-260 136	-32.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	583 688	803 806	-220 119	-27.38
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 437	4 860	6 577	135.33
Total des produits (I+III+V+VII)	1 240 127	826 096	414 031	50.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	667 876	27 149	640 727	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	572 251	798 946	-226 696	-28.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

554 900 812 006
2 617
ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73 Rue François Mermet

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune

04 37 41 62 50

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 307 548.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 677 857.25 Euros et dégageant un bénéfice de 572 250.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	28 770		70 842
Immobilisations corporelles en cours			74 683
TOTAL	28 770		145 526
Autres participations	6 019 806		287 131
Prêts, autres immobilisations financières			10 000
TOTAL	6 019 806		297 131
TOTAL GENERAL	6 048 576		442 657

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			99 612	99 612
Immobilisations corporelles en cours			74 683	74 683
TOTAL			174 296	174 296
Autres participations		-0	6 306 937	6 306 937
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	10 000
TOTAL		-0	6 316 937	6 316 937
TOTAL GENERAL		-0	6 491 233	6 491 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	836	12 617		13 453
TOTAL	836	12 617		13 453
TOTAL GENERAL	836	12 617		13 453

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	12 617				
TOTAL	12 617				
TOTAL GENERAL	12 617				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	648 046	570 000	78 046
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Autres créances clients	240 053	240 053	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 703	7 703	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 715	20 715	
Débiteurs divers	9 094	9 094	
Charges constatées d'avance	2 557	2 557	
TOTAL	938 169	850 123	88 046

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	117 992	49 192	68 800	
Fournisseurs et comptes rattachés	123 214	123 214		
Personnel et comptes rattachés	28 639	28 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 912	53 912		
Impôts sur les bénéfices	6 577	6 577		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 389	45 389		
Autres impôts taxes et assimilés	3 398	3 398		
Groupe et associés	610 663	610 663		
Autres dettes	111	111		
TOTAL	989 896	921 096	68 800	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	105 191			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 489			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Néant.

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 078
Autres créances	6 891
Total	9 969

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 831
Dettes fiscales et sociales	43 889
Total	95 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 557
Total	2 557

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	4
Total	8

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 048	554 900
Dont entreprises liées	2 617	554 900

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1350 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres.
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 25 743.45 euros au 31-12-2020

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 5.346.500 euros

Siège social : 73, rue Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

848 406 534 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable l'exercice écoulé qui s'élève à + 572.250,77 €, comme suit :

- 5%, soit la somme de 28.613,00 €
au compte « Réserve légale » ainsi porté de + 39.947 € à + 68.560 €

- Le solde, soit la somme de 543.637,77 €
à la répartition d'un dividende entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social, augmenté d'une somme de 6.362,23 €
à prélever sur le compte « Autres réserves » ainsi ramené de + 341.975,36 €
à + 335.613,13 €, ce qui représente un dividende d'un montant global de 550.000 €.

Le dividende est mis en paiement le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social.

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il a été versé les dividendes suivants depuis la constitution de la société

<u>Exercice social</u>	<u>Montant de la distribution éligible à l'abattement</u>	<u>Montant non éligible</u>
31 décembre 2019	417.024 €	Néant

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE DU 31 MARS 2021.**

LE PRESIDENT



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 5 346 500 €
848 406 534 RCS LYON

SAGEC AUDIT

*Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z*

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

 **commissaire
aux comptes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 5 346 500 €
848 406 534 RCS LYON

SAGEC AUDIT

*Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z*

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

 **commissaire
aux comptes**

ARTHAUD & ASSOCIES
GROUP
Comptes Annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société : ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

-Le Paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé des règles d'évaluation et de comptabilisation des titres de participation, ainsi que de l'estimation des valeurs actuelles à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

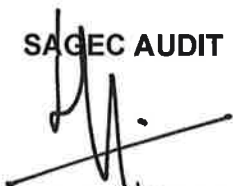
**ARTHAUD & ASSOCIES
GROUP**
Comptes Annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbrison, le 19 mars 2021,

Le Commissaire aux comptes

SAGEC AUDIT



Pascal GENEVRIER
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 73 Rue François Mennet		69160 TASSIN LA DEMI LUNE	
Durée de l'exercice précédent* 11		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 84840653400018			
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 01	
		N-1 13 11 22 01 09	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajal Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5....3.4.6....5.0.0.....)	DA	5 346 500	5 212 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	16 980	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	39 947	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	341 975	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	572 251	798 946
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 317 653	6 011 746
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	117 992	28 582
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	610 663	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	123 214	20 551
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 915	7 714
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	111	17 338
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	989 896	74 184
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 307 549	6 085 930
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	921 096	55 601
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	677 857	FH		FI	677 857	14 090
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	677 857	FK		FL	677 857	14 090	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 031		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	685 227	14 090
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	163 587	20 813
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	10 599	622
	Salaires et traitements*						FY	332 874	
	Charges sociales (10)						FZ	133 703	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	12 617	836
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	12	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	653 391	22 271
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	31 835	(8 182)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	554 900	812 006
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	554 900	812 006
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 048	18
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 048	18
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	551 852	811 988	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	583 688	803 806	

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	11 437	4 860	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 240 127	826 096	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	667 876	27 149	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	572 251	798 946	
RENOUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	554 900	812 006
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	2 617	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	2 031	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

Cagid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 307 548.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 677 857.25 Euros et dégageant un bénéfice de 572 250.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	28 770		70 842
Immobilisations corporelles en cours			74 683
TOTAL	28 770		145 526
Autres participations	6 019 806		287 131
Prêts, autres immobilisations financières			10 000
TOTAL	6 019 806		297 131
TOTAL GENERAL	6 048 576		442 657

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			99 612	99 612
Immobilisations corporelles en cours			74 683	74 683
TOTAL			174 296	174 296
Autres participations		-0	6 306 937	6 306 937
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	10 000
TOTAL		-0	6 316 937	6 316 937
TOTAL GENERAL		-0	6 491 233	6 491 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	836	12 617		13 453
TOTAL	836	12 617		13 453
TOTAL GENERAL	836	12 617		13 453

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	12 617				
TOTAL	12 617				
TOTAL GENERAL	12 617				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	648 046	570 000	78 046
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Autres créances clients	240 053	240 053	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 703	7 703	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 715	20 715	
Débiteurs divers	9 094	9 094	
Charges constatées d'avance	2 557	2 557	
TOTAL	938 169	850 123	88 046

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	117 992	49 192	68 800	
Fournisseurs et comptes rattachés	123 214	123 214		
Personnel et comptes rattachés	28 639	28 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 912	53 912		
Impôts sur les bénéfices	6 577	6 577		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 389	45 389		
Autres impôts taxes et assimilés	3 398	3 398		
Groupe et associés	610 663	610 663		
Autres dettes	111	111		
TOTAL	989 896	921 096	68 800	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	105 191			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 489			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Néant.

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 078
Autres créances	6 891
Total	9 969

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 831
Dettes fiscales et sociales	43 889
Total	95 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 557
Total	2 557

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	4
Total	8

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 048	554 900
Dont entreprises liées	2 617	554 900

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1350 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres.
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 25 743.45 euros au 31-12-2020

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Page : 8

Page : 8

